

Conservation du Rhinocéros noir d'Afrique Centrale

SACHANT que le Rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) est classé en danger critique d'extinction dans la Liste rouge des espèces animales menacées de l'UICN ;

NOTANT que le plan d'action rédigé en 1991 par le Groupe de Spécialistes des Rhinocéros et des Eléphants d'Afrique de l'UICN considérait le Rhinocéros noir comme l'espèce prioritaire à conserver sur le continent africain ;

PROFONDEMENT PREOCCUPE par la réduction dramatique des effectifs des rhinocéros noirs en Afrique depuis les trois dernières décennies et plus particulièrement le déclin de la sous-espèce d'Afrique centrale (*Diceros bicornis longipes*) qui ne subsiste plus que la région Nord du Cameroun, représentée par une dizaine d'individus ;

NOTANT avec vifs regrets que les efforts déployés au Cameroun n'ont pas réussi à enrayer la disparition progressive des derniers rhinocéros noirs d'Afrique centrale et que ceux-ci sont maintenant au seuil de l'extinction et de la viabilité génétique ;

RAPPELLANT l'initiative lancée par le Comité français pour l'UICN pour mettre en place un plan de sauvetage des rhinocéros du Cameroun en partenariat avec le Groupe de Spécialistes des Rhinocéros Africains de l'UICN ;

Le Congrès français de la conservation, réuni à Paris le 29 juin 2000, propose au second Congrès mondial de l'UICN la recommandation suivante :

PRIE le gouvernement et la présidence de la République du Cameroun de coopérer avec l'UICN pour la conservation durable des rhinocéros noirs de leur pays et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le rétablissement de leurs effectifs et la pérennité de la population ;

CHARGE le Directeur Général, dans la limite des ressources disponibles, de mettre en oeuvre le plan de sauvetage précité, après son approbation par les autorités camerounaises, avec les acteurs gouvernementaux et les populations locales du Cameroun, les membres et les experts de l'UICN ainsi que ses partenaires et de promouvoir la stratégie d'action auprès des bailleurs de fonds pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation des activités.